

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION À LA CHARGE DU VENDEUR

- Pour tous biens situés à plus de 50 Kms de l'agence, avec un prix de vente inférieur à 50 000 Euros
Forfait 5 000 Euros TTC du prix de vente
- Pour un prix de vente inférieur à 50 000 Euros
Forfait 5 000 Euros TTC du prix de vente
- Pour tous biens immobiliers à plus de 50 Kms de l'agence
Forfait 5 000 Euros pour un prix de vente inférieur à 63 000 €
- de 50.000 Euros à 69.999 Euros = 8 % TTC du prix de vente
- de 70.000 Euros à 99.999 Euros = 7,5 % TTC du prix de vente
- de 100.000 Euros à 124.999 Euros = 7 % TTC du prix de vente
- de 125.000 Euros à 158.999 Euros = 6,5 % TTC du prix de vente
- de 159.000 Euros à 199.999 Euros = 6 % TTC du prix de vente
- de 200.000 Euros à 300.000 Euros = 5,5 % TTC du prix de vente
- * Au dessus de 300.000 Euros = 5 % TTC du prix de vente
- Avis de valeur = 110 Euros TTC

BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION

- * Honoraires d'entremise à la charge du propriétaire = 10 €
- * Honoraires de Rédaction du bail = 6 % du loyer annuel charges comprises partagé entre le propriétaire et le locataire
- * Honoraires de réalisation des Etats des Lieux d'entrée = 2 % partagé entre le propriétaire et le locataire
- * Honoraires de visites = 6 % partagé entre le propriétaire et le locataire
- * Constitution du dossier location = 2 % partagé entre le propriétaire et le locataire

Les frais sont répartis entre le propriétaire et le locataire à hauteur de moitié

TARIF TTC au 13/04/2016